
Konkurse Faillites Fallimenti

No 69 Freitag, 07.04.2006 124. Jahrgang

1. Débitrice: **Tartr-ex SA**, c/o Claudia Röhrholt, Motty 12,
1024 Ecublens
2. Déclaration de faillite: 24.01.2006
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 17.04.2006
4. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. Remarques: But: commerce, location et exploitation d'équipements de traitement et de conditionnement des fluides, ainsi que des produits relatifs au traitement des fluides

Office des faillites de Morges-Aubonne
1110 Morges

(03318830)